



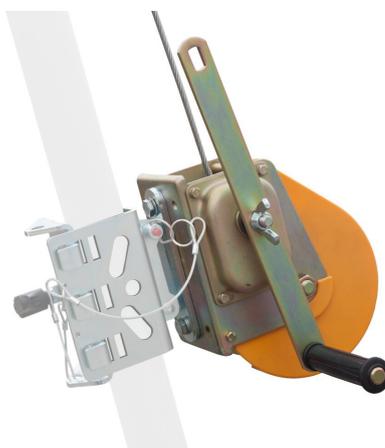
TREUIL DE SAUVETAGE UNIVERSEL À CÂBLE

Référence AG_RUP502-U



L'ESSENTIEL

- 2 utilisateurs
- Ø câble 6,3 mm
- Charge maximale d'utilisation 200 Kg
- Absorbeur d'énergie inclus
- Compatible avec les trépieds AG_TM6/14/15
- Compatible avec les portiques AG_TM12/12-2
- Conforme à la norme EN1496-B



INFORMATIONS TECHNIQUES

Le modèle AG_RUP502-U est un treuil de sauvetage universel, qui s'adaptent aux trépieds et aux portiques de la série AG_TM6, AG_TM9-N, AG_TM12, AG_TM14 et AG_TM15. Cet accessoire de sécurité peut être également installé directement sur un élément d'ancrage structural comme un mur ou une poutre.

Cette gamme d'équipements de sauvetage est adaptée aux travaux en espaces confinés et assure l'élévation ou la descente jusqu'à une distance de 2 mètres d'une personne en difficulté après l'arrêt d'une chute. Équipé d'un frein automatique, le dispositif assure une descente sécurisée pour son utilisateur.

Chaque treuil dispose d'un câble (Ø6.3mm) d'une longueur de 20 à 25 mètres composé de 6 torons de 19 fils en acier galvanisé.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Charge de travail maximale (levage)	Charge de travail maximale (sauvetage)	Longueur de câble (mm)	Ø du câble (mm)	Effort sur manivelle (kg)	Poids (Kg)
500 kg	140 kg	20 - 55	6,3	5,6	13 - 14

CONFIGURATIONS POSSIBLES



AG_TM6
+ AG_RUP502-u



AG_TM9
+ AG_RUP502-U



AG_TM12 + AG_RUP502-U



AG_TM12-2 + AG_RUP502-U

RÉGLEMENTATION

Les trépieds de la série **TM** sont conformes à la norme **EN 795-B**.

La norme EN 795 correspond aux exigences techniques concernant l'équipement de protection individuelle contre les chutes (**EPI**) et les dispositifs d'ancrage. La **classe B** comprend les points d'ancrage temporaires pouvant être facilement retirés et transportables.

SYSTÈME D'ARRÊT DE CHUTE



Système de liaison et de retenue :

Pour un travail en surface, le trépied de sécurité doit être équipé d'une longe de retenue qui empêche l'utilisateur d'accéder à une zone où une chute pourrait se produire.

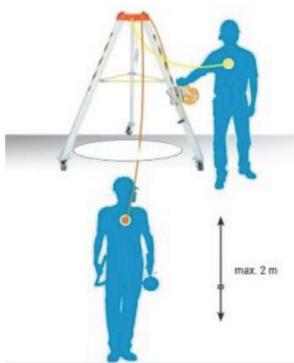
Attention : un système de retenue n'est pas capable d'arrêter une chute.



Système d'arrêt de chute :

Pour un travail en espace confiné disposant d'un moyen d'accès, le trépied de sécurité doit être équipé d'un dispositif anti-chute à rappel automatique constitué d'une longe rétractable constamment en tension.

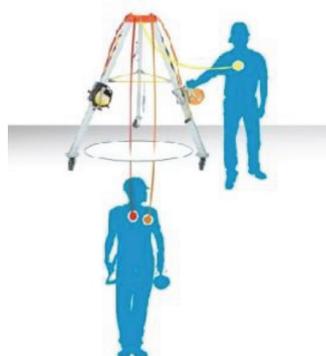
Il doit également être doté d'un dispositif de blocage automatique en cas de chute.



Système de liaison pour tirant d'air < 2mètres :

Il maintient l'utilisateur dans une position appropriée et lui permet d'évoluer librement, en toute sécurité, tout en ayant les mains libres pour réaliser son travail. Attention, un système de maintien au poste de travail n'est pas capable d'arrêter une chute.

Attention : ce dispositif ne doit jamais dépasser deux mètres de longueur.



Système de liaison pour tirant d'air > 2 mètres :

Il permet au travailleur de pénétrer dans des égouts, réservoirs, silos, etc. et de pouvoir, à tout moment être récupéré par le haut. Ce système doit être composé d'un dispositif antichute et d'un treuil de récupération. Ainsi en cas de chute, le blocage est quasi instantané et la distance de chute réduite.